



La section apicole de GDS Bretagne, composée des 4 GDSA bretons, et l'ADA Bretagne, avec l'appui de la section apicole de GTV Bretagne,

vous invitent à participer à la :

## 2ème journée sanitaire régionale

**Lundi 15 janvier 2024 de 9h à 17h30**

**A la Salle Polyvalente  
2 rue des Ecoles – 56 320 LE FAOUE**

La journée est ouverte à tout.e apiculteur.trice et sera accessible quel que soit votre niveau de connaissance sanitaire (novice comme confirmé).

Pour participer à la journée, inscrivez-vous avant le 5 janvier

Nombre de places limité !

- Soit [via le formulaire en ligne](#)
- Soit via le coupon réponse ci-après

Un e-mail de confirmation de votre inscription vous sera envoyé dès réception de votre chèque.

### Tarif de participation à la journée

- Adhérent.e GDSA et/ou ADA : 18 €
- Non adhérent.e GDSA et/ou ADA : 36 €
- Une option avec repas (entrée, plat, dessert, vin et café) vous est proposée moyennant un prix de 25€ en supplément



### Contact informations

Thomas GUEHENNEC, GDS Bretagne – 06 88 35 63 02 – [thomas.guehennec@innoval.com](mailto:thomas.guehennec@innoval.com)

# Programme

9h – accueil, mot d'introduction et présentation de l'organisation sanitaire régionale

Puis 4 conférences d'1h15 selon un schéma unique

- ⇒ présentation par l'intervenant.e suivie d'un temps d'échanges avec la salle
- ⇒ des connaissances scientifiques sur les thématiques sanitaires transposées d'un point de vue pratique au contexte régional breton

- **Présentation de l'organisation sanitaire régionale (15 min)**  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne
- **Nutrition Santé – Du besoin de l'abeille aux conseils pratiques**  
**Gérald THERVILLE-TONDREAU**, Docteur Vétérinaire exerçant en Pays de la Loire  
**Jonathan GABOULAUD**, Chargé de missions ADA Nouvelle-Aquitaine
  - \* Besoins nutritionnels de l'abeille pour être en bonne santé
  - \* Les parcours de nourrissage et risques associés d'adultération du miel
- **Frelon asiatique – Feuille de route nationale et lutte en Bretagne**  
**Etienne CALAIS**, Docteur Vétérinaire, Animateur du groupe de travail national Frelon asiatique – Président de la section apicole de GDS Ile-de-France  
**Johann GUERMONTPREZ**, Animateur de la section Maîtrise des Espèces Impactant l'Élevage de GDS Bretagne
  - \* Plan national de lutte et travaux en cours
  - \* Les actions de lutte en Bretagne
  - \* Gestion pratique au rucher
- **Aethina tumida – Se préparer à son éventuelle arrivée en métropole**  
**Monique L'HOSTIS**, Docteur Vétérinaire, Ancien professeur de parasitologie à ONIRIS Nantes et Responsable de la formation en apiculture-pathologie apicole / Présidente du Groupe d'Expertise Collective d'Urgence – Aethina tumida  
**Pascale JANVRIN**, Docteur Vétérinaire, Adjointe à la Cheffe de service Santé Protection Animales | DDPP 56
  - \* Présentation de la mobilisation de l'Etat vis-à-vis d'Aethina à La Réunion en 2022
  - \* Biologie, méthodologie de surveillance, gestion pratique dans les pays où le coléoptère est implanté
- **Varroa destructor – Résistances du parasite aux acaricides, actualités et pistes de gestion pratique**  
**Antoine ROSTANG**, Docteur Vétérinaire, Maître de conférences ONIRIS Nantes  
**Benjamin POIROT**, Apiculteur et co-fondateur d'APINOV
  - \* Bien comprendre l'apparition de résistances
  - \* Résistances de Varroa destructor aux acaricides, états des connaissances, pistes de gestion pratiques
  - \* Programme régional de lutte et PSE, gestion pratique en Bretagne

17h - Mot de conclusion

17h30 - Fin de la journée

avec le soutien financier de :



## Inscription via coupon réponse

NB : vous pouvez également vous inscrire par internet [via le formulaire en ligne](#)

**Je participe à la journée sanitaire régionale le 15 janvier 2024**

NOM ..... Prénom .....

Code postal ..... Commune .....

Tel ..... Mail .....

NAPI .....

### Frais de participation à la journée

Et/ou

Ou

<input type="checkbox"/> Je suis adhérent au GDSA de mon département	18 €	.....€
<input type="checkbox"/> Je suis adhérent à l'ADA Bretagne		
<input type="checkbox"/> Je n'adhère à aucune des structures ci-dessus (retrouvez les informations d'adhésion sur les sites internet de chaque structure)	36 €	.....€

### Frais de participation au déjeuner

Ou

<input type="checkbox"/> Je participe au repas	25 €	.....€
<input type="checkbox"/> Je ne participe pas au repas	0 €	.....€

Total à régler	.....€
----------------	--------

Je souhaite recevoir une facture :  oui  non

**Je règle par chèque n°..... à l'ordre de « GDS Bretagne - Innoval », et je vérifie que mon nom figure sur le chèque.**

**J'envoie le chèque accompagné de ce coupon réponse par courrier postal à :**

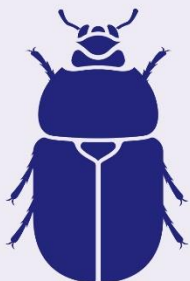
Section apicole  
GDS Bretagne – Antenne de Vannes  
8 avenue Edgar Degas  
56 000 VANNES

Fait à ....., le ...../...../.....

Signature

Contact informations et inscriptions

Thomas GUEHENNEC, GDS Bretagne – 06 88 35 63 02 – [thomas.guehennecc@innoval.com](mailto:thomas.guehennecc@innoval.com)



# AETHINA TUMIDA

## LE PETIT COLÉOPTÈRE DES RUCHES



*Aethina tumida* est un **ravageur** des colonies d'abeilles et de bourdons.  
Sa multiplication peut entraîner un **affaiblissement ou la mort de la colonie**.

### Adoptez les bons réflexes pour protéger vos colonies

#### → ÉVITEZ SON INTRODUCTION !

- Tout lot d'abeilles ou de bourdons introduit sur le territoire national doit être accompagné d'un **certificat sanitaire officiel**.
- Toute reine importée doit également faire l'objet d'un **réencagement** et d'un **examen approfondi** en laboratoire agréé.

L'introduction en provenance des zones infestées est interdite.

- Il est indispensable de réaliser un **examen visuel régulier et approfondi** de l'intérieur de ses ruches.

#### → SOYEZ VIGILANTS DÉCLAREZ TOUTE SUSPICION !

- L'apiculteur doit contacter immédiatement la Direction départementale en charge de la protection des populations (DDecPP) en cas de présence dans la ruche :
  - d'un ou plusieurs coléoptères (< 1 cm)
  - d'une ou plusieurs larves (~ 1 cm) de couleur blanchâtre
  - de petits œufs blanc nacré (1,5 mm) en grappe de 10 à 30.

Les larves peuvent être également présentes dans l'environnement proche de la ruche.



© J. Bas, University of Florida

**N'hésitez pas à contacter la Direction départementale en charge de la protection des populations (DDecPP) votre vétérinaire, ou l'organisation sanitaire dont vous dépendez.**

[agriculture.gouv.fr/la-gestion-sanitaire-des-abeilles](http://agriculture.gouv.fr/la-gestion-sanitaire-des-abeilles)